RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION DE PARUTION

Sous réserve de problèmes techniques et de conformité à son usage, cette annonce paraîtra dans l'édition :

lefaucigny.fr (en ligne) (Dépt. 74)

du 13/02/2025

Référence : AG192696 , N° Annonce : X2025J13650

Votre commentaire :
100PATATES
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social : 237 rue du Château - 01170 VESANCY
SIREN 931.688.535 RCS BOURG-EN-BRESSE

Fait à Grenoble, le 11 Février 2025

[redacted]

LE FAUCIGNY

X2025J13650

100PATATES

SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social : 237 rue du Château - 01170 VESANCY
SIREN 931.688.535 RCS BOURG-EN-BRESSE

Aux termes de l'AGE en date du 01/12/2024, il a été décidé de transférer le siège social de VESANCY - 01170 - 237 rue du Château à EPAGNY METZ-TESSY - 74330 - 107 rue de la Mandallaz à compter du 01/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 du Titre I des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 931.688.535 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'Annecy. Président : SARL 3T INVEST dont le siège social est à VESANCY - 01170 - 237 rue du Château

Pour avis,

Obtenez une attestation électronique authentique délivrée par l'Association de la Presse pour la Transparence Economique (APTE) en scannant le QR Code ci-contre :
https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeWnfEDXr

CPMRA s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas les règles éditoriales du Site et ne respectant pas les conditions générales de vente. Le tarif et la composition des annonces légales sont déterminés par arrêté interministériel révisé chaque année. L'usage des rubriques de petites annonces des Sites doit être conforme à leur destination. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.
Conformément au décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées sur un site d'annonces légales habilité, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : www.actulegales.fr